



# Compte rendu du Conseil d'Administration

## N°8 du 10 octobre 2019



**Etaient présents** : Michel Agruna, Eric Brana, Mélanie Bréthous, Jean-François Broquères, Bertrand Capuch, Michel Décla, Sylvia Dertheil, Jean-Louis Deyris, Jean-Pierre Dupont, Fabienne Dutoya, Pierre Guichanné, Max Lacave, Patrice Larrosa, Céline Laffargue, Bernard Lesperon, Christophe Loubère, Ghislaine Lurbe, Bastien Moity Laurent Montaud, Michel Raymond Franck Serve.

**Etaient excusés** : Bernadette Barrère, Gilles Blaquière, Céline Brettes, Thierry Caubet, Vincent Plassin, Romain Truchat.

Franck Serve ouvre la séance à 20h10. Le secrétariat est assuré par Coralie Hue Locatelli.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°7 du 05 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

### 1. Section sportive

#### a. Demande ganadéria Maynus pour accéder à la catégorie 1

10 jurés différents ont été désignés pour noter le bétail lors des 5 courses effectuées à Estang, Gabarret, Audignon, Momuy et Sarraziet (au total 20 vaches à écarter et 3 vaches à sauter).

La moyenne du bétail doit être égale ou supérieure à celle du ganadero classé 4<sup>ème</sup> à l'escalot bétail (soit 61.50 points en moyenne en 2019 sur les meilleures courses) => Maynus a obtenu 52.15 points.

Leur montée en 1<sup>ère</sup> catégorie n'est pas validée pour la saison 2020.

#### b. Championnat des jeunes

15 jeunes écarteurs avaient été sélectionnés, 14 finalement en piste (non participation sur blessure).

Le spectacle en piste fut moyen : écarts intérieurs lointains et trop nombreux (31).

Certains jeunes n'étaient manifestement pas assez prêts. Le concours des sauteurs était très intéressant.

Petit couac au niveau de l'entracte, à l'avenir il faudra la mentionner sur le règlement.

#### c. Championnat des secondes

Le public était au rendez-vous, pour cette 1<sup>ère</sup> édition, qui plus est un vendredi.

Peut être faut-il revoir le règlement pour les éditions à venir car il n'y avait pas de suspense :

- remise à 0 des scores après l'éliminatoire
- conditions limitatives quant à la candidature des hommes par ganadérias : il faut peut être rajouter des critères en terme de nombre d'années de course maximum

La commission des secondes devra se réunir pour débriefer sur le championnat de cette année et envisager celui de l'année prochaine.

#### d. Championnat de France

Sur la partie sportive, le championnat a eu du mal à se lancer.

Le final fut très intéressant car il y a eu du suspense jusqu'à la dernière vache.

Pour le championnat des sauteurs : malgré 2 sauteurs présents en piste, le concours a été intéressant et le bétail a bien marché.

#### Points à améliorer sur la partie sportive :

- Loges : 19 vaches présentes comme en 2015. Mais cette année, cela n'a pas fonctionné. Les 2 remplaçantes à écarter sont restées dans les camions et les 2 premières vaches dans les couloirs. Pour le prochain championnat, il faudra envisager de monter des loges dans les parcs à taureaux ou vérifier en amont leur utilisation avec la commune
- Vestiaires : pas d'aménagements présents pour suspendre les vêtements dans le gymnase : il faut prévoir des séparations ou paravents pour isoler les participants ainsi que des portants pour qu'ils puissent suspendre leurs affaires

- L'arrosage de la piste : il a été fait trop tardivement. Il faut prévoir que la personne responsable de l'arrosage soit présente toute l'après-midi

=> **prévoir un cahier des charges à l'attention de la mairie mentionnant tous ces éléments**

Concernant le protocole de remise des prix : les 5èmes et 6ème écarteurs n'ont pas été appelés bien que cela ait été écrit dans le protocole remis au speaker. Il ne l'a pas respecté. Bertrand Capuch s'est excusé auprès de Loïc Lapoudge et Alexandre Duthen. Un courrier va être envoyé à Eric Lesparre pour lui demander des explications.

A l'avenir, il faut :

- prévoir 1 personne de la FFCL dans le patio, responsable du protocole pour régler l'entrée des acteurs
- donner une copie du protocole à la personne à côté du speaker pour l'épauler et éviter les oublis.

A noter, quelques remarques autour du règlement du championnat de la part des coursayres mais aucun mécontentement de la part des acteurs.

#### e. Ecole taurine

Le staff est très satisfait suite au championnat des jeunes : les 2 champions 2019 sortent de la formation et tous les élèves de l'école taurine engagés ont été à la hauteur. Le staff se sent récompensé du travail mis en place depuis plusieurs années.

Les inscriptions pour l'année prochaine auront lieu le 31/10/19 à 20h à Samadet.

Mélanie Brethous fait lecture d'un courrier envoyé par Elodie POULITOU annonçant son souhait de quitter la fonction de Directrice de l'Ecole Taurine pour l'année 2020 mais de rester membre du staff en tant que monitrice piste. Elle remercie le conseil d'administration pour son soutien et sa confiance au cours des 5 années qu'elle a passés à la tête de l'école taurine.

L'encadrement de l'école taurine s'est réuni et souhaite continuer pour 2020. Laurent MARTINEZ s'est proposé pour prendre la direction de l'école taurine. Comme cela avait été fait avec Elodie Poulitou, le conseil d'administration souhaite entendre le projet de Laurent MARTINEZ pour la direction lors du prochain Conseil d'Administration du jeudi 07 novembre 2019.

Le moteur du karting ne fonctionne plus, un devis a été fait par JJ DUFAU qui s'occupe de l'entretien pour 400 € TTC fourni et monté. Le Conseil d'administration valide à l'unanimité.

Le planning 2019-2020 est en cours de finalisation. La préparation physique débutera en décembre.

Dargelos et Dal fourniront le bétail de l'école taurine en 2020.

- 1<sup>ère</sup> évaluation le 21/02 avec Dargelos
- 2<sup>ème</sup> évaluation le 28/02 avec Dal

Les ganaderos demandent une augmentation du montant de la fourniture du bétail (à ce jour, 600 € par entraînement).

L'encadrement de l'école taurine demande à ce que les jeunes qui sont envoyés pour dépanner dans les courses de seconde et 1<sup>ère</sup> catégorie soient mieux récompensés que pour les courses de l'avenir.

Tous les élèves de seconde et troisième année ont trouvé une place en équipe de seconde ou de 1<sup>ère</sup> catégorie.

Théo Verdier a été opéré des croisés/ménisques début septembre, il revient à l'école taurine.

En 2<sup>ème</sup> année, il y aura 5 écarteurs + 2 juniors qui vont monter durant la saison.

Il y a des demandes à ce jour pour rentrer en 1<sup>ère</sup> année.

## **2. Section Administrative**

### a. Indemnités concours 2019

Louis Ansolabehere, blessé le 19/06 à St Sever, a manqué 19 courses à ce jour => il va recevoir 4 750 €

Il est en traitement en ce moment, il n'est toujours pas consolidé.

Le Conseil d'Administration souhaiterait que 3 éléments soient notés dans le règlement médical :

- Lors d'un arrêt long (plus de 90 jours) : l'acteur devra passer devant le médecin fédéral ou une commission médicale pour justifier son arrêt et afin que son dossier soit examiné.
- Le médecin et les secouristes ne peuvent pas pénétrer en piste tant que la vache n'est pas rentrée dans la loge. Le débisaire doit expliquer cette règle au public
- Lorsqu'un blessé doit se présenter devant l'expert de l'assurance AVIVA, il ne peut pas reprendre la course landaise avant ce rdv.

Ces 3 éléments sont validés à l'unanimité.

b. Point au 10/10/19

<b>Licenciés</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>10/10/2019</b>
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	32	29
Sauteurs	8	8
Cordiers	4	4
Entraîneurs	8	8
<b>Licences de 1ère catégorie</b>	<b>56</b>	<b>53</b>
Ganaderos 2nde catégorie	9	9
Ecarteurs	69	73
Sauteurs	13	10
Cordiers	11	9
Entraîneurs	28	28
Vachers	32	37
<b>Licences de Seconde catégorie</b>	<b>162</b>	<b>166</b>
<b>Licence 1 jour</b>	<b>10</b>	<b>6</b>
<b>Licence 5 courses</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Juniors	2	6
Elèves 1ère année	7	7
Elèves 2/3ème année	4	7
Moniteurs Ecole Taurine	4	5
<b>Licences Ecole Taurine</b>	<b>17</b>	<b>25</b>
Cartes jeunes	154	171
Corps arbitral	32	31
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	34	33
Licences Clubs	1 652	1 594
Débisaires	17	17
Presse	23	24
Toreros Honoraires	84	84
Anciens Toréros	10	9
<b>Autres</b>	<b>2 006</b>	<b>1 963</b>

<b>Spectacles</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>10/10/2019</b>
Armagnac	50	50
Landes Béarn	164	161
Hors Zone	14	18
<b>Nombre de clubs affiliés</b>	<b>228</b>	<b>229</b>
Courses Challenge Landes Béarn	61	64
Courses Challenge Armagnac	31	30

Epreuves Fédérales	4	5
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	3	4
Courses hors compétition	22	17
Festivals	27	38
Courses de promotion	38	35
Courses de secondes	55	57
Courses Mixtes	169	144
Courses de l'avenir	4	3
Entraînements Ecole Taurine	13	14
Bienfaisance	1	4
Intervaches	62	72
Démonstrations	39	38
Entraînements	22	17
Encierros	10	9
<b>Nombres de spectacles déclarés</b>	<b>567</b>	<b>557</b>
<b>Nombre de taureaux sorties déclarées</b>	<b>36</b>	<b>31</b>

Le club de Parentis doit toujours 116 €, un courrier va leur être envoyé.

c. Taureaux

Le spectacle de la nuit du taureau n'a pas été couvert par la FFCL car il présentait des taureaux cornes nues.

Un courrier a été envoyé pour informer le club boletero. Une réponse nous a été retournée précisant que tous les acteurs présents seraient assurés par leur soin pour blessure, invalidité et décès.

Les cotisations pour les 6 taureaux vont donc être remboursées (6\*207 €).

d. Informations

Un courrier a été envoyé le 27/07 par le Club Taurin Boletero concernant l'annulation de 2 spectacles les 31/07 et 05/08 pour des raisons indépendantes de leur volonté. Début septembre, nous avons demandé plus d'explications sur cette annulation. A ce jour, aucun motif valable ne nous a été communiqué.

⇒ Le conseil d'administration ne valide pas le remboursement (1 abstention)

Club taurin de Bahus : annulation suite au décès d'un membre du club taurin.

⇒ Le conseil d'administration valide le remboursement à l'unanimité

Le club de Castelnau Rivière Basse a fait parvenir sa candidature pour l'organisation de l'AG 2020 qui se ferait à Montus

⇒ Le Conseil d'Administration valide cette candidature. L'Assemblée Générale aura lieu à Castelnau-Rivière-Basse le samedi 08 février 2020.

Candidature pour le championnat des jeunes 2020 : les clubs de Maubourguet (après refus de 2018, nouvelle candidature reçue le 16/09 à la FFCL), Garlin et Cazaubon.

Une commission du Comité Régional de l'Armagnac se réunit le 24/10 pour recevoir les présidents qui présenteront les dossiers de candidatures.

Michel Raymond défend la candidature des Hautes-Pyrénées.

e. Commission licence ganadero

Les dossiers sont tous quasiment complets.

Michel et Cathy Agruna ont demandé à pouvoir retirer les formulaires de demandes de licences comme chaque année, en s'engageant à ne pas les déposer à la FFCL sans l'aval des acteurs suite aux problématiques actuelles liées à l'URSSAF.

La responsable de la section administrative ne voit aucune objection et propose même de reporter la date limite de retour des licences au 31/12 au lieu du 30/11.

⇒ Le conseil d'administration valide cette proposition à l'unanimité

### **3. Section formation**

La dernière séance a eu lieu en septembre, la commission est au repos pour le moment.

La grille de pointage des sauts (suite à la rencontre et aux remarques des sauteurs) va être adaptée et précisée prochainement et courant décembre, un travail va être initié sur le pointage des vaches sérieuses et dangereuses.

A ce jour, il y a 2 candidates pour l'année prochaine. La section renouvelle son appel au Comité Régional de l'Armagnac pour trouver des stagiaires dans cette zone.

### **4. Section financière**

#### **a. Championnat des jeunes**

RECETTES = 20 173.81 € HT

1607 spectateurs présents (avec musiques, enfants, invitations et bénévoles)

1202 spectateurs payants (1009 à 12 € et 193 à 5 €) = 13 073 € places vendues

1 399 € HT primes

800 € HT partenariat CMA

5 583.34 € HT de partenaires (130 places)

DEPENSES = 16 818.50 € HT

7 060 € HT pour la partie piste (5 460 € HT pour les toreros + 1 000 € HT pour les Ganadero + 600 € HT pour les loges)

9 750.50 € HT pour les autres frais

**Résultat de 3 363.31 €**

Le médecin est venu gratuitement ainsi que le corps arbitral, comme pour toutes les épreuves fédérales. Le Conseil d'Administration les remercie.

Au-delà du bénéfice, il faut retenir la belle journée qui a marqué tous les esprits présents, une journée authentique, intergénérationnelle avec la participation de toutes les institutions pour un intérêt commun : l'intérêt général de la course landaise.

La réunion de débriefing a eu lieu avec toutes les parties prenantes avec de nombreux points positifs et quelques points à améliorer ont été mis en avant afin d'envisager sereinement la prochaine édition.

Le point le plus marquant qui ressort : le gros effort de communication qui a été fait et qui a été porteur et valorisant pour les participants aussi, l'intégration et la participation de l'Union Musicale Samadétoise dans le projet, la présence de France Bleu Gascogne et TV Landes. A noter : 51 720 vues du championnat sur Youtube à ce jour. C'est un gros point positif car cela n'a pas eu d'incidence sur la fréquentation des arènes.

Le Conseil d'Administration remercie toutes les parties prenantes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

#### **b. Championnat des secondes**

RECETTES = 7764.71 € HT

682 spectateurs dont 53 enfants et 33 invités (466 entrées à 15 € et 130 places à 5 €)

Total de 7 241.71 € HT

523 € de primes

DEPENSES = 10 290 € HT

Toreros 3 900 € HT

Ganadero 2 750 € HT

**Déficit : 2 525 € HT**

Malgré le déficit, c'est encourageant. Il faut l'améliorer pour 2020.

### **c. Championnat de France**

RECETTES = 77 888 € TTC (80 320 € en 2018)

2 868 entrées (3 004 entrées)

On devrait avoir à peu près le même résultat qu'en 2018.

La FFCL participera au financement du boléro et gilet blanc des 2 champions de France.

Concernant les repas, l'association du Marsan est ravie. Il y a eu 620 repas de servis.

L'association remercie la FFCL pour sa confiance et espère être de nouveau présent en 2024.

## **5. Section Communication**

La Cazérienne : le Numéro spécial 30 ans et le n°178 sont sortis juste avant le Championnat de France. Le n°179 va sortir pour décembre avec un dossier spécial URSSAF.

La FFCL rappelle que le numéro spécial 30 ans a été offert à tous les abonnés.

Projet gascon : nous avons réussi à entrer en collaboration avec l'UNSS, notamment la section départementale. Nous serons donc associés à l'avenir à toutes les initiatives départementales de l'UNSS.

## **6. Questions diverses**

Le flyer explicatif de la course landaise va être travaillé en langue anglaise et espagnole afin de répondre à la demande des visiteurs des offices de tourisme. Une version gasconne est également en cours de préparation.

La finalisation de la fiche d'inventaire UNESCO va se faire sur cette fin d'année et sera présentée début 2020.

Paris 2024 : réunion d'organisation le lundi 21/10.

Projet du centre d'interprétation de la course landaise de Bascons : une demande de rendez-vous a été faite auprès du président fédéral pour lui présenter l'avancement du projet.

Prise de contact avec le nouveau site d'information du département des Landes qui servira à promouvoir les actions menées dans le département.

Rassemblement du 13/10 contre le projet d'interdire l'entrée des corridas pour les – 16 ans. La FFCL n'a pas été officiellement contactée pour participer.

Mercredi 23/10 : prophylaxie chez Maynus.

Mr Hourmat et Mr Veaux seront présents pour assister à la prophylaxie et souhaitent rencontrer la FFCL. Didier Goeytes sera également présent pour les initier et leur donner des explications sur notre tradition.

Budget participatif des Landes : trois projets ont été présentés

- 1 projet posé par l'Association des Jeunes Coursayres : développer une application téléphonique gratuite qui donnera toutes les infos sur les courses prévues et le covoiturage possible.
- 2 projets déposés au nom de la FFCL
  - o Formation des entraîneurs et cordiers à l'école taurine : faire fabriquer un mannequin pour que les entraîneurs et les cordiers puissent se former et s'entraîner.
  - o Implantation de totems à l'effigie de la course landaise à des points stratégiques du département pour indiquer que les voyageurs entrent « en pays coursayre » ou « pays de course landaise »

Le catalogue des projets retenus est prêt et va être rapidement diffusé. Nous allons recevoir un courrier d'information.

Une réunion est prévue le mercredi 16/10 à 19h30 à la maison des associations à Saint Pierre du Mont, à la demande de l'association des acteurs de course landaise. Le Conseil d'administration de la FFCL recevra ces représentants.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 7 novembre 2019 à 20h à la FFCL.